

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN BOURDON

La population française depuis vingt ans

Journal de la société statistique de Paris, tome 73 (1932), p. 429-445

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1932__73_429_0

© Société de statistique de Paris, 1932, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

LA POPULATION FRANÇAISE DEPUIS VINGT ANS

Il est singulièrement difficile d'écrire sur un tel sujet après le grand ouvrage consacré par M. Michel Huber à *La population de la France pendant la guerre* et nous devons éviter en outre de reproduire ici notre article de la *Revue d'Économie politique* (mai-juin 1932) auquel nous renvoyons une fois pour toutes : la présente étude se limitera donc à quelques parties de ce vaste sujet.

I

Histoire des classes d'âge de 1911 à 1926 (Français d'origine).

On compare le plus souvent un même groupe d'âge (1) à deux recensements successifs. Il s'agit alors de personnes nées à des époques différentes : 1891 à 1895 en 1911 et 1901 à 1905 en 1921, s'il s'agit par exemple du groupe de 15 à 19 ans. Cette comparaison, qui sera faite dans la deuxième partie de cet article, est très utile pour mesurer les conséquences des mouvements antérieurs de la population, mais elle a l'inconvénient de confondre leurs causes.

(1) Dans tous les tableaux d'âges 1, nous avons exclu les personnes d'âge non déclaré, plutôt que de les répartir proportionnellement comme on fait parfois.

Le chiffre des naissances n'a pas été le même en 1891-1895 et en 1901-1905; la mortalité de l'enfance n'a pas été la même de la première période à 1911 et de la seconde à 1921; les nombres de personnes âgées de 15 à 19 ans en 1911 et en 1921 traduisent à la fois l'influence de la natalité et celle de la mortalité, outre celle des migrations.

Comparer aux divers recensements l'effectif des personnes nées de 1901 à 1905 est un procédé qu'on a moins souvent employé. Cependant il présente l'avantage de faire du chiffre initial des naissances une donnée invariable : les changements d'un recensement à l'autre s'expliquent exclusivement par les décès et les migrations. C'est pourquoi on a construit le tableau suivant dont chaque ligne correspond aux personnes nées dans une période quinquennale. Pour chaque recensement on a indiqué l'âge — approximatif, puisque les recensements considérés ont eu lieu au début de mars et que les enfants nés en 1901-1905 avaient au 5 mars 1911 non de 5 à 9 ans mais de 5 ans et 2 mois à 9 ans et 2 mois : il faudrait opérer partout la même correction. Chaque groupe est plus âgé de deux mois que nous ne l'indiquons à la suite de la *Statistique générale* : il a donc été frappé par la mort pendant deux mois de plus et se trouve un peu moins nombreux qu'il ne devrait l'être; la différence est insignifiante aux âges de faible mortalité, mais prend une certaine importance là où la mortalité est forte, c'est-à-dire aux âges extrêmes. Elle ne fausse d'ailleurs sur aucun point notre comparaison qui tend à mettre en lumière la variation survenue dans une période de cinq ou dix années : un classement fondé sur l'année de naissance et non sur l'âge correspond exactement aux indications portées sur les bulletins de recensement et écarte une difficulté, qui a été examinée ailleurs (1); il ne faut qu'une correction, indiquée ci-dessous, pour le groupe 0-4 ans.

On voudrait écarter l'influence des migrations pour faire apparaître uniquement celle de la mortalité. L'immigration a été forte de 1911 à 1921 et plus encore de 1921 à 1926, mais on l'exclut en considérant les Français d'origines sans les étrangers ni les naturalisés. Reste l'émigration définitive : elle a été faible.

Mais une émigration temporaire a été importante : celle des Français que le service militaire ou la profession militaire tenaient hors de France au jour du recensement : elle peut d'autant mieux fausser les comparaisons qu'elle porte en grande majorité sur les hommes de 20 à 24 ans dont elle représente une fraction importante. Or les chiffres de militaires et marins à l'étranger relevés aux divers recensements ne sont pas exactement comparables. C'est en 1921 qu'on a donné le plus de détails : les Français, militaires, marins de l'État ou du commerce se trouvant hors de France, le jour du recensement, furent distingués par catégories et par âges, et on traita de même les civils (hommes et femmes) qui les accompagnaient. Mais on ne tint compte que des Français se trouvant à l'étranger ou au Maroc, en Tunisie, Syrie et Cilicie à l'exclusion des troupes stationnées en Algérie et aux colonies. En 1911, on n'avait distingué ni catégories ni âges et donné seulement un chiffre global, 93.471, qui ne comprenait pas les civils; on ne disait pas si dans ce chiffre

(1) *Revue d'Économie politique*, art. cité.

étaient comptées les troupes d'Algérie et des colonies, mais cela paraît probable : à défaut de distinctions dans le recensement on peut supposer que les chiffres des marins embarqués de l'État et du commerce pouvaient être en 1911 assez voisins de ce qu'ils étaient en 1921 (11.664 et 23.836); en les retranchant de 93.471, il resterait à peu près 58.000 militaires, chiffre qui paraît excéder notablement les effectifs présents en 1911 au Maroc ou en Tunisie — seuls pays à considérer, puisque la Syrie et la Cilicie n'étaient pas encore sous mandat français et qu'il n'y avait pas alors de pays étranger occupé par nos troupes. Si on l'admet il faudrait, pour comparer les chiffres de 1921 à ceux de 1911 :

1° Laisser de côté les civils, quand on compare recensement à recensement, soit dans la seconde partie de cette étude, c'est-à-dire négliger une partie de l'émigration temporaire : cela n'a pas trop d'inconvénients, parce que les civils étaient beaucoup moins nombreux que les militaires et marins et se répartissaient bien moins inégalement entre les diverses classes d'âge; leur présence en France à un recensement et leur absence à un autre ne faussent que très peu les comparaisons. Dans la comparaison des classes d'âge à elles-mêmes en 1911 et 1921 (1^{re} partie) on peut au contraire tenir compte des civils de 20 à 24 ans accompagnant l'armée : ils étaient hors de France en 1921 et sans doute en France en 1911.

2° Ajouter aux militaires et marins français recensés en 1921 ceux qui se trouvaient alors en Algérie et aux colonies : la *Statistique générale* relève seulement 27.000 militaires européens en Algérie; il faudrait en exclure quelques non-français (légion étrangère) et y ajouter les militaires et marins français dans les autres colonies, bien plus nombreux; en admettant un total de 30.000 on resterait sans doute au-dessous de la réalité, et c'est ce chiffre que nous avons adopté.

Le recensement de 1926 a séparé les troupes françaises hors de France, les marins embarqués de l'État et ceux du commerce, mais la première catégorie, de beaucoup la plus importante, est portée à « environ » 146.000, sans distinguer les âges, sans indiquer si on y inclut, soit les civils accompagnant les militaires, soit les troupes de l'Algérie et des colonies. S'il s'agit de 146.000 militaires, il est probable que ce chiffre comprend les troupes d'Algérie et des colonies, ce qui explique sa supériorité sur celui de 1921 (134.089) malgré l'évacuation d'une partie de la Rhénanie et de toute la Cilicie. Les deux hypothèses s'accordent bien : nous les avons admises simultanément, mais sans nous dissimuler leur caractère d'hypothèses.

D'autres corrections auraient pu être opérées. Nous ajoutons à la population française métropolitaine toutes les troupes françaises stationnées au dehors : elles comprennent des Français d'Algérie qu'il en faudrait exclure. Le recensement a-t-il toujours séparé des Français les indigènes servant dans des garnisons métropolitaines? Les condamnés et relégués français à la Guyane et à la Nouvelle-Calédonie constituent une émigration, définitive ou temporaire selon qu'il s'agit ou non de peines perpétuelles : cette émigration temporaire devrait être étudiée à côté de celle des militaires. Mais ces diverses corrections comporteraient autant ou plus d'incertitudes que celle qui a trait aux militaires et elles auraient beaucoup moins de portée : on peut donc les né-

glier, comme toutes les corrections relatives au sexe féminin sauf une. Les autres observations seront mieux placées après le tableau.

La comparaison de 1911 à 1921 a porté exclusivement sur l'ancien territoire (87 départements), celle de 1921 à 1926 sur les 90 départements : ni l'une ni l'autre n'est faussée par le retour de l'Alsace-Lorraine, mais le tableau ne permet pas de comparer 1911 à 1926. Il a fallu s'arrêter à 1926 puisque la distinction des âges au recensement de 1931 n'est pas encore connue, exclure les plus jeunes classes, parce qu'elles n'étaient pas encore nées en 1911, et les plus anciennes à cause des groupes d'âge trop larges que la *Statistique générale* a adoptés pour elles depuis 1921.

Les Français d'origine de 1911 à 1926.

a)	b)	c)	d)	e)	f)	g)	h)	i)	j)
Sexe masculin.									
1906 à 1910 . .	0 à 4	1.708.607 (r)	10 à 14	1.577.194	1.654.138	15 à 19	1.614.875	92 (r)	97
1901 à 1905 . .	5 à 9	1.631.411	15 à 19	1.577.964	1.651.440	20 à 24	1.478.032 (r)	96	89 (r)
1896 à 1900 . .	10 à 14	1.618.217	20 à 24	1.214.008 (r)	1.304.670 (r)	25 à 29	1.406.969	75 (r)	107,8 (r)
1891 à 1895 . .	15 à 19	1.532.204	25 à 29	1.062.187	1.113.385	30 à 34	1.090.060	69	98
1886 à 1890 . .	20 à 24	1.456.519	30 à 34	1.096.015	1.144.247	35 à 39	1.129.349	75	98
1881 à 1885 . .	25 à 29	1.435.684	35 à 39	1.131.134	1.180.390	40 à 44	1.135.366	78	96
1876 à 1880 . .	30 à 34	1.399.192	40 à 44	1.186.554	1.235.311	45 à 49	1.173.088	84	94
1871 à 1875 . .	35 à 39	1.325.282	45 à 49	1.159.530	1.204.250	50 à 54	1.117.914	87	92
1866 à 1870 . .	40 à 44	1.206.859	50 à 54	1.041.696	1.078.614	55 à 59	971.875	86	90
1861 à 1865 . .	45 à 49	1.135.376	55 à 59	939.158	972.200	60 à 64	840.575	82	86
1856 à 1860 . .	50 à 54	1.007.247	60 à 64	785.213	811.307	65 à 69	653.590	77	80
1851 à 1855 . .	55 à 59	873.646	65 à 69	606.578	621.304	70 à 74	"	69	"
Sexe féminin.									
1906 à 1910 . .	0 à 4	1.685.230 (r)	10 à 14	1.563.842	1.640.572	15 à 19	1.609.094	92 (r)	98
1901 à 1905 . .	5 à 9	1.616.778	15 à 19	1.585.273	1.656.970	20 à 24	1.587.932	98	95
1896 à 1900 . .	10 à 14	1.597.423	20 à 24	1.501.323	1.566.129	25 à 29	1.519.774	94	97
1891 à 1895 . .	15 à 19	1.537.610	25 à 29	1.415.017	1.472.711	30 à 34	1.424.751	92	96
1886 à 1890 . .	20 à 24	1.493.404	30 à 34	1.380.653	1.433.361	35 à 39	1.407.729	92	98
1881 à 1885 . .	25 à 29	1.475.683	35 à 39	1.372.178	1.423.300	40 à 44	1.364.427	98	95
1876 à 1880 . .	30 à 34	1.423.600	40 à 44	1.323.781	1.373.482	45 à 49	1.318.225	93	96
1871 à 1875 . .	35 à 39	1.335.429	45 à 49	1.228.265	1.273.330	50 à 54	1.198.025	92	94
1866 à 1870 . .	40 à 44	1.244.404	50 à 54	1.117.410	1.156.335	55 à 59	1.077.548	89,9	93
1861 à 1865 . .	45 à 49	1.174.191	55 à 59	1.025.770	1.061.110	60 à 64	954.962	87	90
1856 à 1860 . .	50 à 54	1.067.129	60 à 64	896.471	926.153	65 à 69	792.377	84	85
1851 à 1855 . .	55 à 59	941.799	65 à 69	722.692	744.322	"	"	76	"

- Années de naissance.
- Age au 31 décembre 1910.
- Effectif au recensement de 1911 (87 départ.).
- Age au 31 décembre 1920.
- Effectif au recensement de 1921 (87 départ.).
- Effectif au recensement de 1921 (90 départ.).
- Age au 31 décembre 1925.
- Effectif au recensement de 1926 (90 départ.).
- Pour 100 vivants en 1911 combien l'étaient en 1921? (87 départ.).
- Pour 100 vivants en 1921, combien l'étaient en 1926? (90 départ.).
- Chiffres et proportions devant être rectifiés d'après les observations ci-dessous.

Français nés de 1906 à 1910. — Le sexe féminin entre 1911 et 1921 est tombé en apparence de 1.685.230 à 1.563.842, soit 92 % de son effectif au premier recensement. Mais on y avait inclus en 1911 et en 1921 on en avait exclu à juste titre 63.087 filles nées du 1^{er} janvier au 5 mars 1911 ou plutôt celles de ces 63.087 filles qui étaient françaises d'origine et dont le nombre n'a pas été publié par la *Statistique générale*, mais peut être déterminé approximativement. Le recensement de 1911 avait trouvé sur 1.720.703 filles

nées du 1^{er} janvier 1906 au 5 mars 1911, 1.685.230 Françaises d'origine soit une proportion dépassant 97 %, comme chez les garçons. On peut admettre que la proportion a été la même pour les filles nées dans les 64 premiers jours de 1911, ce qui donnerait parmi elles 61.600 Françaises d'origine. L'hypothèse est arbitraire, mais vraisemblable en l'absence de tout indice donnant à penser que la répartition des naissances par nationalité n'aurait pas été la même au début de 1911 que dans les cinq années précédentes. Même erronée elle ne vicierait que très peu les résultats : si les étrangères et naturalisées avaient été de 50 % plus nombreuses entre 0 et 2 mois qu'entre 0 et 5 ans 2 mois — supposition invraisemblable — leur chiffre aurait été de 700 ou à peu près au-dessus de celui que nous avons admis; les Françaises de cet âge auraient été de 700 moins nombreuses et la déduction à faire du chiffre des Françaises de 0 à 5 ans 2 mois de 700 moins forte; leur chiffre aurait été ramené à 1.624.330 au lieu de 1.623.630, comme nous l'admettons. Qu'on prenne l'un ou l'autre de ces nombres pour dénominateur, avec 1.563.842 pour numérateur, la valeur de la fraction ne sera pas changée : l'effectif en 1921 égale 96 % de celui de 1911 — 96 au lieu de 92, la correction est d'importance, puisqu'elle réduit la proportion des décès en dix ans à 4 % de l'effectif originel, au lieu de 8 %.

Pour les classes d'âge correspondantes du sexe masculin il faut faire une correction analogue. Le recensement de 1911 avait trouvé 1.744.189 garçons nés du 1^{er} janvier 1906 au 5 mars 1911, dont 1.708.607 Français d'origine ou plus de 97 %. En admettant une proportion semblable parmi les 64.894 garçons nés du 1^{er} janvier au 5 mars, on en trouverait à peu près 63.000 Français. En les retranchant de 1.708.607 on aurait 1.645.607 Français d'origine nés de 1906 à 1910, vivants au recensement de 1911; dix ans plus tard leur chiffre était tombé à 1.577.194, soit plus de 95 % de l'effectif initial au lieu de 92 %.

Français nés de 1896 à 1900. — L'émigration définitive des Français est peu considérable mais il existait en 1921 et 1926 une émigration temporaire considérable, celle des militaires et marins français (légion étrangère et troupes indigènes exclues) stationnés à l'étranger avec un certain nombre de civils du sexe masculin ou du sexe féminin les accompagnant. Ils ont été recensés hors de France par les soins des ministères de la Guerre et de la Marine. En 1921 on a donné leur décomposition par âges : l'énorme majorité des militaires (83 %) et des marins étaient âgés de 20 à 24 ans.

	Chiffre global	Dont âgés de 20 à 24 ans
Militaires	134.089	111.285
Marins de l'État.	11.664	6.305
Civils (hommes)	4.722	326
Marins du commerce.	23.836	3.675
Total des hommes	174.311	121.591
Femmes.	13.284	1.823
Total général	187.595	123.414

Ces chiffres ne comprenaient que les militaires à l'étranger et en pays de protectorat ou de mandat; il faudrait y ajouter 27.000 militaires européens

en Algérie et ceux des colonies, soit, légion étrangère déduite, au moins 30.000 Français. Peut-être la proportion des hommes de 20 à 24 ans y était-elle un peu plus faible, à cause des nombreux rengagés des troupes coloniales. En l'abaissant à 80 % du total on trouverait encore 24.000 : au total 145.591 Français et naturalisés de 20 à 24 ans et du sexe masculin (et probablement encore plus, mais nous avons voulu donner un minimum) se trouvaient hors de France au recensement de 1921.

Ce chiffre est très important tandis que la correction serait insignifiante pour les femmes et pour les hommes des autres groupes quinquennaux dont le plus fortement représenté à l'étranger était alors celui de 25 à 29 ans (6.949 militaires, 750 marins de l'État, 249 civils (hommes) et 4.687 marins du commerce).

Tous ces chiffres comprennent les Français et les naturalisés, mais la proportion des derniers est sans doute bien faible car dans la population présente en France on comptait parmi les hommes de 20 à 24 ans 1.304.670 Français et 5.986 naturalisés. On peut admettre en chiffres ronds que 145.000 Français d'origine nés de 1896 à 1900 et appartenant au sexe masculin se trouvaient hors de France le 6 mars 1921, comme militaires, marins, ou attachés à l'armée ou à la marine.

Ce chiffre permet de rectifier la comparaison entre 1921 et 1926 pour les 90 départements. Si l'on admettait sans correction les chiffres du recensement on trouverait que d'une date à l'autre le nombre des Français nés de 1896 à 1900 a augmenté dans la proportion de 100 à 107,8, comme si un certain nombre de ceux qui étaient morts avant 1921 avaient ressuscité après cette date. La rectification donne pour 1921 : $1.304.670 + 145.000 = 1.449.670$ dont l'effectif de 1926 (1.406.969) représente 97 %.

La comparaison de 1911 à 1921 porte exclusivement sur l'ancienne France. Combien des 145.000 militaires, etc. en étaient-ils originaires ? Sur les 1.304.670 Français de 20 à 24 ans présents en France, il s'en trouvait 1.214.008 dans l'ancien territoire, soit 93 % du total. On pourrait se demander si la part de l'Alsace-Lorraine (7 %) n'a pas été accrue par les garnisons qui s'y trouvaient stationnées et si les Alsaciens-Lorrains ont fourni des recrues aux troupes lointaines en proportion plus ou moins forte que les autres départements, mais ces corrections n'auraient par rapport à l'ensemble de la France qu'une portée restreinte. La proportion de 93 % peut être conservée : elle donnerait 134.850 Français de l'intérieur âgés de 20 à 24 ans dans les armées du dehors. En les ajoutant aux 1.214.008 qui se trouvaient dans les 87 départements on aurait un total de 1.348.858 qui représenterait 83,3 % du chiffre de 1911 et non les 75 % qui résulteraient des chiffres bruts et pourraient faire croire que ce groupe (classes militaires 1916 à 1920) a été aussi éprouvé que les classes 1906 à 1910. La statistique des pertes militaires dément cette conclusion, invraisemblable par elle-même puisque la classe 1920 n'a pas été appelée pendant la guerre et que la classe 1919 a fort peu combattu.

Les Français nés de 1901 à 1905 étaient âgés de 20 à 24 ans en 1926 et formaient alors l'armée active dont une partie était stationnée à l'étranger. Il faut donc effectuer une correction analogue à la précédente mais plus malaisée, car en 1926 on a donné seulement le chiffre global des militaires français hors

de France : « environ » 146.000. Si les hommes de 20 à 24 ans formaient toujours 83 % de l'effectif, leur nombre aurait atteint 121,180. Le ministère de la Marine au contraire a donné le détail des Français relevant de lui et présents à l'étranger.

Chiffre global		Dont âgés de 20 à 24 ans
6.204	Marins français	3.970
2.089	Civils français (hommes)	204
2.275	Civils français (femmes)	240
8.293	Total des hommes	4.174
10.568	Total général.	4.414

Si l'on admet que parmi les marins du commerce embarqués la proportion des hommes de 20 à 24 ans était restée de 15 % comme en 1921, elle aurait en 1926 donné 3.271 sur 21.807. Le total des Français de 20 à 24 ans à l'étranger monterait à :

Militaires	121.180
Marins embarqués de l'État	3.970
Civils (hommes) les accompagnant	204
Marins embarqués du commerce	3.271
	128.625

Pour écarter les naturalisés et s'en tenir aux Français d'origine, on peut réduire ce total à 128.000, chiffre plus bas que celui de 1921, sans doute inférieur à la réalité et qui apparaît comme un minimum. En l'ajoutant au chiffre relevé en France (1.478.032) on obtiendrait 1.606.032, soit 97 % de l'effectif en 1921 et non 89 %, coefficient donné par la comparaison des chiffres non rectifiés : la proportion à l'effectif initial des décès en cinq ans serait réduite de 11 à 3 %.

La *population née de 1851 à 1855* dépassait 70 ans en 1926. Or depuis 1921, la *Statistique générale* a renoncé à la division quinquennale pour les âges supérieurs à 70 ans. Cette modification interdit les comparaisons à cinq années de distance. Le recensement de 1921 avait trouvé 621.304 Français du sexe masculin nés de 1851 à 1855 et âgés alors de 65 à 69 ans. En 1926, les survivants de ce groupe, âgés de 70 à 74 ans sont réunis aux cinq classes nées de 1846 à 1850, pour constituer le groupe âgé de 70 à 79 ans (712.361 hommes) : leur nombre propre reste donc inconnu et sa proportion à l'effectif de 1921 ne peut être calculée. Quand les résultats détaillés du recensement de 1931 seront publiés on pourra les comparer, par groupes décennaux, à ceux de 1921, mais jusque-là ce n'est pas possible. Pour que les recensements quinquennaux présentent leur pleine utilité, il faut qu'ils adoptent des groupes d'âge quinquennaux ou plus petits encore.

La *population née avant 1851* avait dépassé 70 ans en 1921 : la comparaison qu'on avait instituée dans le tableau se trouve donc impossible pour ces classes dès 1921 et l'on doit procéder par groupes décennaux.

Français nés de 1841 à 1850 (87 départements).

	Sexe masculin	Sexe féminin
En 1911 (60 à 69 ans).	1.346.842	1.563.073
En 1921 (70 à 79 ans).	679.184	915.153
Différence (et rapport des survivants) à l'effectif initial.	—667.658 (50,4 %)	—647.920 (58,5 %)

Conclusion. — La *Statistique générale* classe les décédés par année de naissance; si elle les distinguait en même temps par nationalité et si le relevé des naissances et décès s'appliquait exactement à la période qui sépare deux recensements, ses chiffres pourraient être comparés directement au tableau ci-dessus. On comptait en 1921 1.566.129 Françaises d'origine nées de 1896 à 1900 et 1.519.774 en 1926, soit une diminution de 46.355 en cinq ans; on devrait avoir :

46.355 = décès + émigration — retour d'émigrés (le tout entre les deux recensements).

Si l'égalité n'était pas réalisée on aurait la preuve d'une erreur, provoquée par de fausses déclarations d'âge ou par toute autre cause.

Mais les décès sont relevés par année civile, tandis que le recensement est effectué au début de mars : le nombre des décès survenus entre deux recensements n'est donc pas connu directement. Cependant on peut arriver à une approximation très voisine de la réalité. Le plus souvent on substitue aux décès survenus entre le 6 mars 1921 et le 7 mars 1926 les décès survenus entre le 1^{er} janvier 1921 et le 1^{er} janvier 1926 : cela ne présenterait aucun inconvénient s'il y avait parfaite égalité entre les chiffres des décès survenus du 1^{er} janvier au 6 mars 1921 (période que l'on admet et qui devrait être exclue) et du 1^{er} janvier au 7 mars 1926 (période que l'on rejette et qui devrait être admise). L'hypothèse est contestable, car la mortalité de janvier et février est forte et varie beaucoup d'une année à l'autre : on s'en rend compte en comparant les chiffres des décès par trimestre. Malheureusement la période en cause ne correspond pas exactement au premier trimestre et surtout les décès du trimestre ne sont distingués qu'en deux groupes : au-dessus et au-dessous d'un an, on est donc réduit à conjecturer que les décès féminins de 20 à 24 ans ont crû ou décroû dans la même proportion que la mortalité générale. La correction serait hasardeuse : on comprend que les démographes s'en abstiennent ordinairement. L'erreur n'est d'ailleurs que d'une faible portée puisqu'elle atteint seulement deux mois sur soixante (1).

Ce qui est beaucoup plus grave, c'est que les décès et les naissances des étrangers n'ont été séparés de ceux des Français que pendant quatre années et bien avant la période étudiée. Une comparaison ne pourrait être instituée qu'en introduisant une série de corrections probables : qu'on nous permette d'indiquer la voie et de ne pas insister davantage.

(1) L'année météorologique est distincte de l'année civile : elle commence au 1^{er} décembre pour ne pas fractionner l'hiver thermique entre deux années. Y aurait-il avantage à adopter des années démographiques, commençant au recensement? Nous posons la question sans prétendre la résoudre.

II

Les grands groupes d'âge de 1911 à 1926 (Français d'origine.)

On comparera ici les mêmes groupes d'âge à des dates différentes, pour 87 départements de 1911 à 1921 et pour 90 de 1921 à 1926. A côté des chiffres bruts on s'est efforcé de donner des chiffres rectifiés en tenant compte de l'émigration temporaire provoquée directement par le service dans l'armée et la marine de guerre ou marchande, c'est-à-dire à l'exclusion des civils attachés à l'armée et à la marine — exclusion justifiée ci-dessus. On ajoute aux hommes de 15 à 49 ans les militaires et marins de tous âges, car tous sauf de très rares exceptions avaient de 15 à 49 ans : 93.471 en 1911, 199.589 (dont 95 % (1) soit environ 190.000 peuvent être considérés comme originaires de l'ancienne France) et 178.000 environ en 1926.

Les Français de naissance de 1911 à 1921 (87 départements).

Sexe masculin.				
	0-14	15-49 (a)	(b)	50-ω
1911	4.958.235	9.491.116	9.584.587	4.030.263
1921	4.076.594	8.427.392	8.617.392	4.197.233
	— 881.641	— 1.063.724	— 967.195	+ 166.970
Sexe féminin.				
1911	4.899.431	9.684.321	»	4.630.837
1921	4.035.859	9.806.490	»	4.919.691
	— 863.572	+ 122.169	»	+ 288.854

(a) Chiffres du recensement.

(b) Chiffres rectifiés par l'addition des militaires et marins hors de France.

Les différences entre 1921 et 1926 découlent essentiellement de la guerre mais il faut analyser leurs éléments.

Des Français âgés de 50 ans et plus en 1911, seuls manquaient au groupe 50-ω en 1921 ceux qui étaient décédés pendant ces dix années. En outre le groupe avait gagné les Français nés de 1861 à 1870 qui n'atteignaient pas la cinquantaine au premier recensement et l'avaient dépassée au second : on doit donner leur effectif de 1921, quand ils faisaient partie du groupe et non leur effectif de 1911 quand ils lui étaient étrangers.

Gains et pertes du groupe 50-ω de 1911 à 1929 (87 départ.).

	Hommes	Femmes
Français(es) nés de 1861 à 1865	939.158	1.025.770
Français(es) nés de 1866 à 1870	1.041.696	1.117.410
Total	1.980.854	2.143.180
Gain révélé par le recensement	166.970	288.854
Différence ou décès ayant frappé le groupe .	1.813.884	1.854.326

(1) 95 % des Français (hommes) de 15 à 49 ans se trouvaient en 1921 dans l'ancienne France; la proportion était moindre, 93 % pour les hommes de 20 à 24 ans, les plus nombreux dans l'armée, mais une correction de ce chef aurait si peu de portée qu'on a cru pouvoir la négliger.

Par rapport à la moyenne de l'effectif en 1911 et 1921 la proportion des décès atteint chez les hommes 441 ‰ et chez les femmes 388 ‰.

La variation du groupe de 15 à 49 ans a des causes plus complexes. Il a aussi gagné les Français nés de 1896 à 1905 et perdu par les décès; en outre il a perdu les Français nés de 1861 à 1870 qui ont passé dans le groupe supérieur. Dans la comparaison qui suit on a donné pour le sexe masculin les chiffres de la *Statistique générale* (a) et ceux qu'on a obtenus (b) en ajoutant 1° au groupe 15-49 ans en 1911 les 93.471 militaires et marins alors à l'étranger; 2° au même groupe en 1921 les 190.000 militaires et marins alors à l'étranger et originaires de l'ancienne France; 3° aux Français nés de 1896 à 1905 les 134.850 militaires, marins et civils les accompagnant âgés de 20 à 24 ans et originaires de l'ancienne France.

Gains et pertes du groupe 15-49 ans de 1911 à 1921 (87 départ.)

	Hommes		Femmes
	(a)	(b)	—
Français nés de 1896 à 1905	2.791.972	2.926.822	3.086.596
Français nés de 1861 à 1870	1.980.854	1.980.854	2.143.180
Excédent de gain de ce chef	+ 811.118	+ 945.968	+ 943.416
Variation révélée par le recensement . . .	— 1.063.724	— 967.195	+ 122.169
Difference ou décès ayant frappé le groupe .	1.874.842	1.913.163	821.247

Le groupe de 0 à 14 ans a perdu les Français nés de 1896 à 1905 et gagné les naissances *françaises* survenues entre les deux recensements. Or la *Statistique générale* ne donne que le chiffre des naissances sans distinction de nationalité : nous n'avons pas essayé d'établir cette distinction de façon approximative et nous avons renoncé à dresser un tableau analogue à celui des deux autres groupes d'âge.

Les Français de naissance de 1921 à 1926 (90 départ.), à l'exclusion des personnes d'âge non déclaré.

Sexe masculin.

	0-14	15-49	(b)	50-∞
	—	(a)	—	—
1921	4.273.239	8.833.693	9.033.282	4.333.957
1926	4.299.698	9.028.639	9.206.639	4.455.962
	+ 26.459	+ 194.946	+ 173.357	+ 122.005

Sexe féminin.

	0-14	15-49	(b)	50-∞
	—	(a)	—	—
1921	4.229.569	10.199.286	»	5.078.496
1926	4.228.398	10.230.932	»	5.254.515
	— 1.171	+ 31.646	»	+ 176.019

(a) Chiffres bruts.

(b) Chiffres rectifiés par addition de 199.589 militaires et marins de 1921 et de 178,000 en 1926, ce qui réduit l'excédent de 21.589 unités.

Ces variations doivent être étudiées d'abord en elles-mêmes et en réunissant les deux sexes. De 0 à 14 ans, l'augmentation est insignifiante : moins de 3 %. Les naissances françaises de 1926 à 1931 constituant les gains de ce groupe ne peuvent être étudiées directement, mais on voit qu'elles ont tout juste

compensé les décès qui ont frappé le groupe et le passage dans le groupe supérieur des Français nés de 1906 à 1910. C'est une preuve, après bien d'autres, de la fausseté de la prédiction que la forte natalité d'après-guerre réparerait les pertes de guerre. Si le fait s'était réalisé il y aurait eu en face de la diminution des adultes une augmentation des enfants : or leur nombre est resté stationnaire. Il apparaîtra un peu plus fort dans les résultats détaillés de 1931 et notablement plus fort dans ceux de 1936, si la natalité reste à peu près ce qu'elle est aujourd'hui, simplement parce que les Français nés de 1915 à 1919 et qui sont peu nombreux auront passé dans le groupe supérieur. De 1921 à 1926 l'augmentation a été faible chez les adultes qui pourtant ont gagné les classes d'âge nées de 1906 à 1910, c'est-à-dire normales, et plus marquée au delà de 50 ans : le vieillissement de la population s'est encore accentué.

Dans le sexe masculin l'augmentation du groupe 15-49 a été un peu moindre dans la réalité que d'après les chiffres du recensement : le service militaire retenait moins de Français au dehors en 1926 qu'en 1921 et leur retour ne saurait être considéré comme une augmentation. Même après cette déduction il reste un accroissement supérieur à celui des hommes de 50 ans et au-dessus. C'est l'inverse pour les femmes et leur groupe 0-14 ans a même légèrement diminué. Il est habituel dans les peuples occidentaux que la proportion des vieilles classes soit plus accusée dans le sexe féminin que dans le sexe masculin, mais à la différence entre les deux sexes s'ajoute ici une différence entre deux recensements successifs du sexe féminin. Les facteurs habituels auraient-ils agi plus puissamment? Le coefficient de masculinité dans les naissances a-t-il augmenté ou la mortalité féminine diminué plus que la mortalité masculine? Ou des déclarations inexactes ont-elles faussé la répartition par âges? On se borne à poser ici ces questions sans chercher à les résoudre.

Il reste à examiner les éléments de ces variations comme on l'a fait pour la période précédente.

Gains et pertes du groupe 50-∞ de 1921 à 1926 (Français, 90 départ.).

	Hommes	Femmes
Français(es) nés de 1871 à 1875	1.117.914	1.198.025
Gain révélé par le recensement	+122.005	+176.019
Différence ou décès ayant frappé le groupe . . .	995.909	1.022.006

Les décès ainsi calculés atteindraient 226 ‰ de l'effectif moyen pour les hommes et 197 ‰ pour les femmes.

Les adultes ont gagné cinq classes et perdu cinq autres classes, outre les décès.

Gains et pertes du groupe 15-49 ans de 1921 à 1926 (Français, 90 départ.).

	Hommes		Femmes
	(a)	(b)	
Français(es) nés de 1906 à 1910	1.614.875	1.614.875	1.609.094
Français(es) nés de 1871 à 1875	1.117.914	1.117.914	1.198.025
Excédent de gain de ce chef	+496.961	+496.961	+411.069
Gain révélé par le recensement	+194.946	+173.357	+ 31.646
Différence ou décès ayant frappé le groupe . . .	302.015	323.604	379.423

Les retours de militaires, etc. ont excédé de 21.589 les départs, donc compensé 21.589 décès masculins. Quand on en tient compte le chiffre des décès passe à 323.604 et leur proportion à l'effectif moyen du groupe de 34 à 35,5 ‰. Même après cette rectification la mortalité quinquennale apparaît moindre pour les hommes que pour les femmes (37 ‰ de leur effectif moyen : 10.215.109), soit l'inverse de la mortalité calculée directement, ce qui fait craindre des erreurs dans les recensements.

III

Les populations départementales de 1926 à 1931.

M. Paul Haury a recherché la part qu'avaient eue dans la variation de la population de chaque département la balance des naissances et des décès et les migrations. Il a résumé les résultats de cette recherche dans une carte publiée par la *Revue de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française* (janvier 1932) et il a bien voulu nous autoriser à reproduire le tableau qu'il avait dressé et qui n'avait pas été imprimé : nous l'en remercions très vivement. ,

M. Haury avait dressé ce tableau d'après les chiffres provisoires de naissances et de décès publiés chaque année au *Journal Officiel*. Comme les chiffres définitifs ont paru pour 1926, 1927 et 1928, nous avons cru devoir les introduire dans notre tableau qui diffère par beaucoup de détails du manuscrit que M. Haury avait eu l'obligeance de nous communiquer. Ces rectifications n'ont fait changer de catégorie que deux départements, l'Indre-et-Loire et le Jura, où un faible excédent de naissances a remplacé un faible excédent de décès. Le tableau qu'on va lire utilise toutes les données qu'on possède actuellement; il n'est pas entièrement satisfaisant puisque les années 1929 et 1930 ne sont représentées que par des chiffres provisoires. Surtout on ne doit point oublier qu'il n'existerait pas sans l'initiative de M. Haury. (Les noms des principales villes suivent celui des départements où elles se trouvent).

I — LES RÉGIONS DE VIE (23 DÉPARTEMENTS).
(Excédents de naissances et accroissement de population.)

	Variation de la population d'un recense- ment à l'autre	Excédents de naissances du 1 ^{er} janvier 1926 au 1 ^{er} janvier 1931						Variation du nombre des étrangers d'un recense- ment à l'autre
		1926	1927	1928	1929	1930	Totaux	
Groupe du Nord.								
Marne (Reims)	+ 14.383	+ 1.533	+ 1.511	+ 1.478	+ 424	+ 1.761	+ 6.707	— 277
Aisne	+ 346	+ 3.074	+ 2.753	+ 2.762	+ 1.804	+ 3.059	+ 13.452	+ 4.162
Nord (Lille-Roubaix)	+ 60.267	+ 11.776	+ 12.375	+ 12.206	+ 7.583	+ 12.520	+ 56.460	— 10.798
Pas-de-Calais	+ 33.279	+ 13.328	+ 13.016	+ 12.368	+ 9.675	+ 13.009	+ 61.396	+ 20.350
Oise	+ 1.461	+ 662	+ 1.114	+ 1.086	+ 51	+ 1.218	+ 4.131	+ 4.903
	+ 109.736						+ 142.146	+ 18.340
Groupe de l'Ouest.								
Seine-Inférieure (Rouen - Le Havre)	+ 19.979	+ 3.080	+ 3.794	+ 3.932	+ 1.847	+ 4.768	+ 17.421	+ 4.189
Calvados	+ 10.864	+ 674	+ 825	+ 841	+ 305	+ 1.751	+ 4.396	+ 4.511
Manche	+ 2.106	+ 981	+ 1.519	+ 1.892	— 91	+ 2.209	+ 6.510	+ 880
Ille-et-Vilaine	+ 870	+ 914	+ 1.941	+ 1.131	+ 114	+ 2.197	+ 6.297	— 435
Loire-Inférieure (Nantes) . .	+ 592	+ 210	+ 809	+ 792	+ 1.125	+ 573	+ 1.265	+ 247
	+ 34.411						+ 35.889	+ 9.382
Groupe de l'Est.								
Meurthe-et-Moselle	+ 40.545	+ 3.195	+ 3.797	+ 3.641	+ 2.011	+ 3.928	+ 16.572	+ 17.865
Moselle	+ 59.949	+ 6.258	+ 6.467	+ 5.920	+ 4.656	+ 6.597	+ 29.898	+ 15.685
Bas-Rhin (Strasbourg)	+ 17.257	+ 4.407	+ 3.977	+ 4.117	+ 2.731	+ 3.927	+ 19.159	— 3.686
Haut-Rhin (Mulhouse)	+ 26.072	+ 2.673	+ 2.839	+ 2.915	+ 2.248	+ 2.915	+ 13.590	+ 11.930
Belfort	+ 2.809	+ 480	+ 522	+ 668	+ 325	+ 687	+ 2.682	+ 1.301
Doubs	+ 8.909	+ 1.077	+ 1.570	+ 1.720	+ 1.118	+ 1.549	+ 7.034	+ 2.434
	+ 155.541						+ 88.935	+ 45.531
Départements excentriques et montagneux.								
Haute-Savoie	+ 7.477	+ 196	+ 299	+ 273	+ 200	+ 212	+ 1.180	+ 3.626
Savoie	+ 4.334	+ 343	+ 414	+ 604	+ 67	+ 243	+ 1.671	+ 2.325
Corse	+ 7.345	+ 475	+ 400	+ 390	+ 351	+ 680	+ 2.296	+ 1.605
Basses-Pyrénées	+ 8.163	+ 891	+ 857	+ 940	— 122	+ 880	+ 3.455	— 1.003
	+ 27.319						+ 8.602	+ 6.553
Départements qui s'accroissent surtout par immigration.								
Aube	+ 4.343	— 162	+ 100	+ 66	— 412	+ 421	+ 13	+ 4.080
Seine (Paris)	+ 305.218	+ 2.269	+ 9.035	+ 5.509	— 3.265	+ 8.760	+ 25.573	+ 26.309
Indre-et-Loire (1)	+ 740	+ 45	+ 28	+ 373	— 776	+ 337	+ 7	+ 1.091
	+ 310.301						+ 25.593	31.480

II — LES DÉPARTEMENTS PROFITEURS ET LES FOYERS D'INVASION (23 DÉPARTEMENTS)

(Accroissement de population dû uniquement à l'immigration française ou étrangère.)

	Variation de la population d'un recense- ment à l'autre	Déficits des naissances du 1 ^{er} janvier 1926 au 1 ^{er} janvier 1931						Variation du nombre des étrangers d'un recense- ment à l'autre
		1926	1927	1928	1929	1930	Totaux	
<i>Au nord de la Loire.</i>								
Seine-et-Oise	+ 228.092	— 1.349	— 385	— 790	— 3.262	+ 638	— 5.148	+ 38.507
Seine-et-Marne	+ 26.091	— 524	— 131	— 68	— 696	+ 411	— 882	+ 12.503
Côte-d'Or	+ 4.919	— 476	— 397	— 232	— 1.033	+ 196	— 1.942	+ 3.881
	+ 259.102						— 7.972	+ 54.891
<i>Bassin de la Loire.</i>								
Loiret	+ 1.454	+ 19	— 60	+ 70	— 664	+ 401	— 234	+ 2.808
Allier	+ 3.382	— 1.152	— 1.301	— 754	— 1.509	— 637	— 5.353	+ 5.581
	+ 4.816						— 5.587	8.389
<i>Bassin de la Garonne.</i>								
Hautes-Pyrénées	+ 2.118	— 509	— 586	— 299	— 809	— 325	— 2.528	+ 3.036
Haute-Garonne (Toulouse)	+ 10.294	— 1.656	— 1.894	— 1.306	— 2.280	— 1.007	— 8.143	+ 8.140
Tarn	+ 1.277	— 44	— 185	— 239	— 815	+ 91	— 1.192	+ 4.863
Tarn-et-Garonne	+ 68	— 805	— 583	— 360	— 974	— 471	— 3.193	+ 3.710
Lot-et-Garonne	+ 891	— 1.222	— 893	— 570	— 1.467	— 625	— 4.777	+ 6.656
Gironde (Bordeaux)	+ 24.795	— 2.237	— 2.055	— 1.341	— 3.643	— 1.093	— 10.369	+ 5.623
	+ 39.443						— 30.202	+ 32.028
<i>Midi méditerranéen.</i>								
Pyrénées-Orientales	+ 8.668	+ 104	— 188	— 68	— 201	+ 110	— 243	+ 3.465
Aude	+ 4.929	— 486	— 669	— 249	— 564	+ 186	— 1.782	+ 204
Hérault	+ 14.244	— 823	— 1.315	— 569	— 939	+ 346	— 3.300	+ 14.349
Gard	+ 4.214	— 774	— 1.165	— 542	— 1.164	— 238	— 3.883	+ 6.577
Bouches-du-Rhône (Mar- seille)	+ 172.123	— 29	+ 150	— 11	— 1.731	+ 939	— 682	+ 68.682
Var (Toulon)	+ 29.172	— 656	— 782	— 636	— 1.404	— 291	— 3.769	+ 7.715
Alpes-Maritimes (Nice)	+ 58.123	+ 54	+ 279	+ 147	— 951	+ 324	— 147	— 202
	291.473						— 13.806	+ 85.360
<i>Bassin du Rhône.</i>								
Vaucluse	+ 11.140	— 796	— 862	— 564	— 986	— 86	— 3.294	+ 3.919
Drôme	+ 3.330	— 410	— 845	— 49	— 1.057	— 317	— 2.678	+ 2.110
Isère	+ 25.938	— 237	— 465	— 62	— 1.148	— 129	— 2.031	+ 19.280
Rhône	+ 52.113	— 541	— 165	+ 57	— 1.486	+ 1.134	— 991	+ 10.291
Ain	+ 5.237	— 112	— 208	+ 173	— 683	+ 109	— 721	+ 6.665
	+ 97.758						— 9.715	42.265

(1) Les 9 départements qui n'augmentent que grâce à l'immigration étrangère (foyers d'invasion) et dont la population française a diminué sont en italique.

III — DÉPARTEMENTS POURVOYEURS (26 DÉPARTEMENTS)

(La population diminue par émigration, malgré les excédents de naissances.)

	Variation de la population d'un recensement à l'autre		Excédents de naissances du 1 ^{er} janvier 1926 au 1 ^{er} janvier 1931						Variation du nombre des étrangers d'un recensement à l'autre	
	1926	1927	1928	1929	1930	Totaux				
Groupe du Nord-Est et de l'Est.										
Ardennes	— 3.702	+ 1.277	+ 1.283	+ 1.217	+ 529	+ 1.486	+ 5.792	—	20	
Meuse	— 2.132	+ 704	+ 770	+ 852	— 28	+ 880	+ 3.178	—	1.767	
Vosges	— 4.120	+ 1.131	+ 1.286	+ 1.565	— 538	+ 1.703	+ 6.223	—	858	
Jura	— 1.576	— 134	+ 747	+ 237	— 4	+ 193	+ 396	+ 2		
	— 11.530						+ 15.559	—	2.643	
Groupe agricole du Nord et de l'Ouest.										
Somme	— 7.290	+ 818	+ 781	+ 884	— 160	+ 1.379	+ 3.702	—	660	
Eure	— 2.657	+ 568	+ 510	+ 562	— 185	+ 980	+ 2.415	—	1.187	
Eure-et-Loir	— 423	+ 219	+ 509	+ 284	— 61	+ 579	+ 1.510	—	804	
Loir-et-Cher	— 6.507	+ 271	+ 207	+ 297	— 372	+ 354	+ 757	—	278	
Orne	— 3.920	+ 43	+ 315	+ 153	— 600	+ 504	+ 415	—	98	
Sarthe	— 2.863	+ 710	+ 951	+ 966	+ 64	+ 1.412	+ 4.103	—	196	
Mayenne	— 5.455	+ 764	+ 801	+ 1.010	— 187	+ 1.159	+ 3.921	—	90	
Maine-et-Loire	— 1.750	+ 109	+ 321	+ 396	— 454	+ 1.072	+ 1.444	—	187	
Vendée	— 5.206	+ 1.893	+ 2.074	+ 1.707	+ 637	+ 1.955	+ 8.266	—	687	
Deux-Sèvres	— 1.339	+ 799	+ 800	+ 647	+ 171	+ 1.332	+ 3.749	—	975	
Vienne	— 7.402	+ 382	+ 422	+ 572	— 195	+ 929	+ 2.110	—	318	
Haute-Vienne	— 15.438	+ 38	+ 31	+ 109	— 148	+ 456	+ 486	—	419	
	— 60.250						+ 32.858	+ 4.205		
Groupe bas-breton										
Finistère	— 9.407	+ 4.311	+ 4.298	+ 4.617	+ 3.035	+ 4.039	+ 20.300	—	431	
Côtes-du-Nord	— 13.257	+ 2.206	+ 2.208	+ 2.246	+ 787	+ 1.904	+ 9.301	—	128	
Morbihan	— 5.647	+ 3.367	+ 3.291	+ 2.921	+ 1.799	+ 3.100	+ 14.478	—	595	
	— 28.311						+ 44.079	—	888	
Est et Sud du Massif Central.										
Saône-et-Loire	— 10.499	+ 99	+ 50	+ 412	— 572	+ 543	+ 432	+ 4.258		
Loire	— 4.394	+ 401	+ 364	+ 826	— 972	+ 372	+ 189	+ 4.915		
Cantal	— 3.494	+ 180	+ 289	+ 318	— 206	+ 513	+ 1.506	+ 631		
Lozère	— 2.854	+ 233	+ 151	+ 110	+ 115	+ 394	+ 1.008	+ 268		
Aveyron	— 5.104	+ 330	+ 162	+ 206	— 321	+ 704	+ 757	+ 3.338		
	— 26.375						+ 3.887	+ 13.411		
Départements excentriques.										
Landes	— 5.925	+ 349	+ 14	+ 304	— 346	+ 47	+ 240	—	110	
Hautes-Alpes	— 397	— 29	+ 88	+ 117	+ 87	+ 208	+ 471	+ 844		
	— 6.322						+ 711	+ 734		

IV — LES RÉGIONS DE MORT (18 DÉPARTEMENTS)

(Diminution de population et déficits de naissances malgré l'immigration étrangère croissante.)

	Variation de la population d'un recense- ment à l'autre	Déficits de naissances du 1 ^{er} janvier 1926 au 1 ^{er} janvier 1931						Variation du nombre des étrangers d'un recense- ment à l'autre
		1926	1927	1928	1929	1930	Totaux	
<i>Groupe de l'Est.</i>								
Haute-Marne.	— 5.579	— 436	+ 104	+ 124	— 260	+ 331	— 137	+ 854
Haute-Saône.	— 7.056	— 200	+ 63	+ 107	— 452	+ 260	— 222	+ 638
	— 12.635							1.492
<i>Groupe du Massif Central.</i>								
Yonne	— 1.475	— 1.234	— 973	— 910	— 1.519	— 704	— 5.340	+ 3.175
Nièvre	— 5.307	— 835	— 971	— 886	— 1.402	— 785	— 4.879	+ 2.575
Cher	— 4.480	— 879	— 988	— 703	— 1.328	— 606	— 4.504	+ 2.130
Indre	— 7.183	— 19	— 82	+ 211	— 631	+ 74	— 447	+ 434
Creuse	— 11.286	— 743	— 698	— 447	— 696	— 282	— 2.866	+ 670
Corrèze	— 5.160	— 203	— 114	+ 82	— 527	+ 244	— 518	+ 152
Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand)	— 14.809	— 915	— 1.017	— 791	— 1.905	— 441	— 5.069	+ 2.180
Haute-Loire	— 9.002	— 321	— 3	+ 406	— 426	+ 263	— 81	+ 524
Ardèche.	— 6.352	+ 36	— 282	+ 177	— 633	+ 138	— 504	+ 1.444
	— 65.034							+ 13.284
<i>Bassin Aquitain.</i>								
Charente-Inférieure.	— 2.540	— 170	— 110	+ 139	— 753	+ 601	— 293	+ 1.229
Charente	— 2.301	— 247	— 377	— 163	— 570	+ 420	— 937	+ 842
Dordogne	— 8.768	— 492	— 191	— 219	— 1.256	+ 45	— 2.203	+ 2.037
Lot.	— 5.139	— 1.078	— 1.038	— 1.062	— 1.508	— 727	— 5.413	+ 966
Gers	— 3.285	— 612	— 1.023	— 884	— 1.308	— 639	— 4.466	+ 3.890
Ariège.	— 6.233	— 683	— 746	— 579	— 768	— 372	— 3.141	+ 1.710
	— 28.266							+ 10.714
<i>Département excentrique et montagneux.</i>								
Basses-Alpes.	— 454	— 198	— 146	— 213	— 430	— 74	— 1.065	+ 2.208

On remarquera que les « départements pourvoyeurs », que quittent les Français, reçoivent presque tous une immigration étrangère croissante : ce remplacement des nationaux par les étrangers est un phénomène depuis longtemps constaté en Suisse. L'Ardèche et la Haute-Loire, dont la natalité était forte à la fin du XIX^e siècle, présentent aujourd'hui moins de naissances que de décès. Les excédents de naissances dans la Seine et de décès dans beaucoup de départements d'émigration résultent uniquement de la composition anormale de la population, comme l'indique M. Haury et comme l'a prouvé M. Husson (*Bulletin de la Statistique Générale*, janvier 1931).

La population légale de la France de 1926 à 1931.

	Population totale	Français et naturalisés	Étrangers
1926	40.743.897	38.238.850	2.505.049
1931	41.834.923	38.944.000	2.890.923
Augmentation apparente	+ 1.091.026	+ 705.150	+ 385.876
Excédent de naissances (max.) . .	275.237	283.362	— 8.125
Excédent d'immigration (min.) . .	815.789	92.000	+ 723.789
Naturalisations (approx.)	»	+ 329.788	— 329.788

Les naturalisations ne modifient pas la population totale de la France, mais accroissent la population française au détriment des étrangers en France.

Jean BOURDON.